



DEMANDE D'UN NUMÉRO DE CANDIDAT (CDN)

À l'usage exclusif du bureau

N° de demande

N° de CDN

Première délivrance Corrections

Nom de famille		Prénom(s)		Initiale(s)	
Date de naissance (jj-mm-aaaa)	Genre <input type="radio"/> Homme <input type="radio"/> Femme	Nationalité		Préférence linguistique <input type="radio"/> anglais <input type="radio"/> français	
ADRESSE POSTALE					
Numéro apt./unité		Numéro de rue		Rue	
				Case postale	
Ville		Province	Code postal	Pays	
Numéro de téléphone		Courriel			

DOCUMENT VISANT À CONFIRMER L'IDENTITÉ

Un document visant à confirmer l'identité d'un candidat doit avoir été délivré par une autorité fédérale, provinciale ou municipale. Le document doit être valide et doit inclure le nom, la signature et une photographie du candidat.

PIÈCE D'IDENTITÉ DES GENS DE MER NO.: _____	CARTE DE RÉSIDENT PERMANENT NO.: _____	CARTE D'IDENTITÉ POUR LES PRESTATAIRES DE LA SÉCURITÉ DE VIEILLESSE NO.: _____	CARTE D'ASSURANCE MALADIE NO.: _____
DOCUMENT MARITIME CANADIEN NO.: _____	CERTIFICAT DU STATUT D'INDIEN NO.: _____	CARTE D'IDENTIFICATION D'EMPLOYÉ MUNICIPAL OU DE FONCTIONNAIRE FÉDÉRAL OU PROVINCIAL NO.: _____	
N° DE CERTIFICAT DE NAISSANCE NO.: _____	PASSEPORT CANADIEN NO.: _____	PERMIS D'ARMES À FEU NO.: _____	PERMIS DE CONDUIRE NO.: _____

Remarques

JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS SONT EXACTS

Date (jj-mm-aaaa)

Ville

Signature du demandeur

Instruction : Demande d'un numéro de candidat (CDN)

Les personnes qui ont besoin d'un document maritime canadien (DMC) ou d'un autre document de Sécurité et sûreté maritimes de Transports Canada (SSMTC), émis par SSMTC ou en son nom en vertu de la partie 3 de la **Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada**, doivent d'abord obtenir un CDN. Les personnes qui ont fourni des renseignements sur leur identité (nom, date de naissance ou autre) ne correspondant pas aux renseignements déjà saisis dans la base de données de SSMTC doivent remplir la présente demande.

Ce formulaire s'applique à toute personne qui a besoin d'un DMC ou d'un autre document émis par SSMTC, ce qui comprend les documents suivants, sans s'y limiter :

- Certificat de compétence
- Visa
- Brevet de service
- Certificat médical provisoire
- Certificat médical
- Certificat de formation
- Demande d'admission aux examens directs - évaluation
- Demande d'admission aux examens

Une demande remplie ainsi que deux documents, l'un prouvant l'identité et l'autre prouvant la citoyenneté, doivent être présentés en personne au bureau de SSMTC le plus près.

Les personnes qui habitent dans des régions éloignées ou qui ne sont pas en mesure de se rendre dans un bureau de SSMTC peuvent présenter leur demande par courrier au bureau de SSMTC le plus près. Ces personnes doivent présenter les documents suivants :

- Le formulaire « *Demande d'un numéro de candidat (CDN)* » rempli;
et
- Une **copie certifiée** des deux documents exigés (certifiés par un commissaire à l'assermentation aux frais du candidat).

Les documents servant à établir l'identité du demandeur doivent être émis par une autorité fédérale, provinciale ou municipale. Le document doit être valide et comprendre le nom, la signature et la photo du titulaire. Voici des exemples de document :

- Passeport
- Pièce d'identité de gens de mer
- Document maritime canadien
- Carte de résident permanent
- Certificat du statut d'Indien
- Permis d'armes à feu
- Carte d'identité pour les prestataires de la sécurité de vieillesse
- Carte d'identité d'employé fédéral, provincial ou municipal
- Permis de conduire
- Carte d'assurance maladie provinciale
- Certificat de naissance
- Permis de travail, d'études, de visiteur ou de résident temporaire émis par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada

La documentation servant d'appui à la preuve de citoyenneté ou de résident permanent doit être l'un des documents valides suivants :

- Passeport
- Certificat de naissance provincial ou territorial
- Certificat de naturalisation
- Certificat d'enregistrement de naissance à l'étranger
- Certificat de rétention
- Certificats de citoyenneté
- Carte de résident permanent